

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

L'ETUDE DE NOS PROBLEMES LOCAUX

La Chambre de Commerce locale est l'organisation toute désignée pour la faire, parce qu'elle se compose d'hommes intelligents qui ont le sens des affaires.

La Chambre de Commerce d'Edmundston aura sa première réunion de l'année, demain soir. Tous les membres sont requis d'y assister et toute personne désireuse de s'intéresser activement au progrès général de notre ville sera bienvenue.

Que se passera-t-il à cette assemblée? Soyons francs et disons tout d'esuite que si les membres continuent la pratique du passé de ne pas assister ou d'arriver à l'heure avancée dans la soirée alors que les paupières commencent à s'alourdir, il ne se passera pas grand-chose.

Mais, si tous les membres actuellement inscrits à la liste, se font un devoir d'assister et d'arriver à l'heure pour laquelle ils sont convoqués, le travail sera considérable car les questions qui méritent l'attention des hommes d'affaires qui composent la Chambre de Commerce, sont multiples et variées.

Nous devons déjà à la Chambre de Commerce plusieurs améliorations dans notre ville, et si ses membres apportaient une activité constante, notre ville en retirerait d'autres grands avantages.

L'expérience du passé nous apprend que généralement tout le fardeau retombe sur les épaules des officiers. Ceux-ci sont d'ordinaire pris par de nombreuses occupations personnelles et n'ont parfois pas le temps de préparer un programme d'activités que la Chambre de Commerce étudie en assemblée. Voilà pourquoi nous nous permettons aujourd'hui de présenter quelques questions d'intérêt général, méritant l'attention de ceux qui sont appelés à guider les destinées matérielles de notre ville et que nous rencontrons pour la plupart parmi les membres de la Chambre de Commerce.

1.—Le conseil-de-ville a actuellement à l'étude un projet de développement considérable de notre système électrique, qui nécessiterait quelques centaines de mille piastres de dépenses. C'est une entreprise qui intéresse tout le public, en particulier les hommes d'affaires qui contribuent le plus largement à la caisse civique par les taxes. Il leur appartient d'étudier les avantages et les désavantages d'un tel projet, d'entendre l'exposé du projet, d'en connaître les détails et d'émettre leur opinion sur sa valeur.

2.—Il est aussi question d'autres projets concernant notre approvisionnement d'électricité. Une compagnie a déjà fait certaines offres dans ce sens, et le maire annonçait à une récente assemblée du conseil que cette compagnie présenterait bientôt trois projets, dont l'un comprendrait probablement l'achat de notre système actuel. Qui doit être mis au courant de ces démarches et en étudier la valeur? Ne sont-ce pas nos hommes d'affaires, ceux dont le développement intellectuel et le sens des affaires leur permettent d'apprécier avec le plus de sagesse, des transactions financières et des développements aussi importants?

3.—Notre ville couvre une grande superficie proportionnellement à sa population. Les rues sont nombreuses et difficiles à localiser parce qu'elles ne portent aucune indication. Ne serait-ce par une bonne chose d'afficher le nom des rues, et même donner un numéro à chaque maison?

4.—L'amélioration précédente permettrait peut-être d'obtenir du Département des Postes un service de livraison postale à domicile. Si la chose était impossible, ne serait-il pas opportun de demander un bureau-de-poste pour la population qui réside du côté sud-est de la rivière Madawaska. Plusieurs ont à marcher près d'un mille pour venir à l'unique bureau-de-poste que nous avons maintenant.

5.—Nous aurions intérêt à avoir une gare centrale pour les trois chemins de fer qui nous desservent. Le récent incendie de la station du Canadien Pacifique est une excellente occasion pour entreprendre une telle démarche, en exposant les dangers actuels des quatre ou cinq traverses-à-niveau dans la ville, en plus des autres désavantages.

6.—L'accident survenu sur la voie du Témiscouata, il y a quelques semaines, est une autre occasion dont il faut se prévaloir pour demander un viaduc ou une passerelle en cet endroit. La vie de centaines d'enfants est en danger tous les jours. La pratique constante de passer sur la voie ferrée, près de la station du Témiscouata, depuis plus de vingt ans, rend ce chemin public. Si personne ne demande aucune protection, qui l'accordera?

7.—Une campagne d'annonce s'impose pour attirer en ville les touristes et les industriels. Rien n'a jamais été fait dans ce sens. Nous avons de nombreux avantages à offrir et nous ne les faisons pas valoir. Les autres villes profitent de notre inertie, et notre ville ne se développe que par la force des choses.

8.—Nos écoles donnent-elles tous les résultats dont on est en droit de s'attendre? L'enseignement donne-t-il à nos enfants la formation dont ils ont tous besoin. Il est actuellement c'est-à-dire que les gouvernements retireront les octrois pour l'enseignement vocationnel ou technique,

G. N. TRICOCHÉ VARIÉTÉS PIERRES D'ACHOPPEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les véritables difficultés de la langue française ne sont pas celles qu'on entend généralement mentionner par le gros public: le subjonctif et le participe passé. Les professeurs enseignant cette langue, par exemple, aux Anglais ou aux Américains, témoignent que leurs élèves s'assimilent relativement vite les complications du rebarbatif participe et celles du subjonctif. La bizarrerie même de ces règles paraît frapper l'esprit et se grave dans la mémoire des étrangers surtout si ces derniers ne sont pas très jeunes. Il n'y a peut-être qu'une exception à ce que nous venons d'énoncer: les Anglais, qui trouvent très naturel d'employer en latin le subjonctif après "si", puisque tel est le cas en leur propre langage, ont quelque peine parfois à s'empêcher d'appliquer aussi cette règle en français. Quelles sont donc les vraies pierres d'achoppement? Les plus redoutables, en réalité, sont celle que l'étranger n'est que rarement en état de discerner. Ce sont ces fines-

laissant toutes les dépenses aux districts. Ces départements ont-ils prouvé leur efficacité, dans notre école, de façon à les maintenir totalement à nos frais?

9.—Il nous faut un inspecteur sanitaire pour surveiller les denrées que le public consomme: viandes, poissons, lait, crème, etc. Le commerce local a besoin de protection et le public a le droit de vérifier la qualité des produits qu'il consomme.

Bref, pour terminer, disons que le commerce local a besoin de réglementation, quant à la spécialisation et aux heures de fermeture; que nos enfants, qui n'ont que la rue pour tout partage, ont besoin de terrains de jeux.

Les officiers de la Chambre de Commerce ne doivent pas s'effrayer si le programme semble surchargé. Il l'est en réalité, mais il démontre clairement l'importance de l'organisation dont ils ont la direction.

Le journal local a pour mission de veiller aux intérêts de la localité dont il est l'organe, et de coopérer à tout mouvement d'intérêt général. C'est le sentiment qui nous anime en soumettant à l'attention de la Chambre de Commerce les questions précédentes.

Gaspard BOUCHER.

Vote de Sympathies

Vu qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui d'une manière aussi tragique, le 26 décembre dernier, M. Joseph S. Noel, président de notre succursale, Mme Diana Noel son épouse, membre de la succursale Marie Ste-Croix, MM. André Duguay et Joseph Chiasson membre de la Succursale J. R. Doucet ainsi que M. Jean Jones, père de l'un de nos membres.

IL EST RESOLU que les membres de la succursale J. R. Doucet No. 90 de Lamèque réunis en assemblée le 20 janvier 1929, offrent aux membres des familles éprouvées, leurs plus vives sympathies et leurs plus profonds regrets, et demandant à Notre-Dame de l'Assomption de les bénir et de les consoler dans cette cruelle épreuve.

IL EST DE PLUS RESOLU que copie de cette résolution soit envoyée à Mme Vve André Duguay, Mme Vve Jean Jones, M. Hyppolite Chiasson, à "L'Évangéline" et au "Madawaska" pour publication.

A. Chiasson, sec.

A CEUX QUI VEULENT LE LIRE!

Nos lecteurs savent que l'Association Canadienne-française de l'Alberta à la suite de ses difficultés avec "L'Union" a décidé de fonder un autre journal qui serait son organe.

Il a pris nom la "Survivance". Le premier numéro a paru le 16 novembre dernier.

La semaine prochaine le nombre des pages sera doublé et de plus il sortira des presses de leur s'abonner à ce journal afin de connaître ce qui se passe

"L'Évangéline" Moncton, N.-B.

La Formation Morale des Enfants dans nos Ecoles

par J. Gérard Degraçe, inst.

Le fait que la loi d'école ne toire pas, durant les heures de classe, l'enseignement des points doctrinaux qui font que les religions diffèrent entre elles (rég. 23, sec. 2) n'implique pas, de sa part, une défense d'enseignement les principes de moralité chrétienne.

Au contraire on voit dans le règlement 23 (1) que l'enseignement de ces principes constitue un devoir des instituteurs. On y voit même, sous ce rapport, des suggestions qu'une vie d'enseignement ne saurait épouser: l'amour, par exemple et l'obéissance, l'abnégation, la générosité, la persévérance, la patience et la justice. Ne sont-ce pas là tant et autant de principes de moralité chrétienne? Ce sont des sujets vastes, inépuisables même, qu'on ne saurait traiter longuement sans remonter à Dieu.

Comment se fait-il alors qu'on attache si peu d'importance à l'éducation morale des enfants quand on déploie tant d'énergie pour leur donner une formation intellectuelle et physique? Allos sans détour à sa source du mal. Les instituteurs ne veulent pas enseigner de religion dans nos écoles. Certains éblouis par le mot, "non-sectarian", n'ont jamais pu se fixer les yeux sur le règlement 23 (1). Ils sont plus à plaindre qu'à blâmer. D'autres prétendent ne pas être versés en matière religieuse. Inutile prétention qu'un acte de volonté fera disparaître. Ont-ils toujours connu les secrets de l'histoire naturelle? Cependant, ils l'ont étudiée et l'enseignement.

D'autres nous apporteront leurs faibles excuses mais à tous nous répondrons: "Consacrez un peu d'énergie à l'étude des principes religieux mentionnés dans la loi, demandez conseil à un prêtre et vous serez à même de donner à vos élèves l'formation morale qui, avec la formation intellectuelle et physique constitue une éducation parfaite.

Confiez Vos Prescriptions Médicales à RAYMOND BREAU pharmacien

"Droit" d'Ottawa estle directeur du journal.

"L'Évangéline" Moncton, N.-B.

DEUX NOUVELLES

La première nous arrive de St-Jean Elle nous dit que le conseil municipal de la cité a décidé unanimement, sans une voix discordante, fait remarquer l'en-tête du journal qui nous rapporte le fait, a décidé la construction d'un hôpital moderne qui coûtera probablement, une fois achevé et outillé, près de \$1,000,000.

L'autre nous vient d'un comté acadien dont les conseillers municipaux, réunis en assemblée annuelle, ont refusé la continuation d'un octroi de \$1,500 à un hôpital local dirigé par des religieux. La majorité des conseillers a pris cette décision, paraît-il, parce que plusieurs de leurs commettants leur avaient reproché d'avoir voté un si gros montant... l'année précédente.

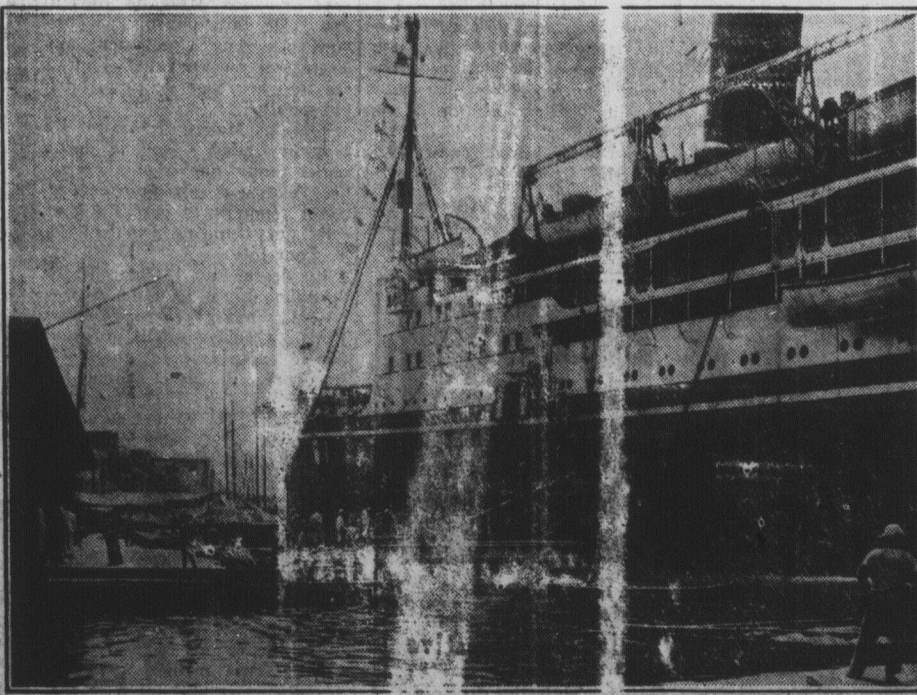
Le cas de ce conseil acadien, et c'est un cas entre plusieurs, car il nous semble bien avoir eu l'occasion par le passé d'en signaler de semblables,—ce cas, dis-je, illustre bien la mentalité et le caractère acadien. Nous sommes et nous resterons encore longtemps un peuple enfant. Ce n'est pas la générosité qui manque chez nous. Au contraire nous possédons celle-ci parfois jusqu'au gaspillage et au gaspillage le plus absurde. Nous entretenons de beaux théâtres, le plus allégrement du monde; nous versons à Ford une partie de son revenu annuel, et cela avec une bonne humeur charmante; nous faisons de gros sacrifices pour que les marchands de fourrures et les bijoutiers aient des profits suffisants, ces misérables. Mais dès qu'il est question de écoles, de collèges, de convents, de journaux, d'hôpitaux dès qu'il est question d'une de ces oeuvres indispensables à notre survivance religieuse et nationale, il en est toujours parmi nous pour nous rappeler la nécessité de l'économie.

Leurs avis, heureusement, ne prévalent pas toujours.

REMERCIEMENTS

Madame Tancrede Dionne et sa famille remercient bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur regretté défunt Sieur Tancrede Dionne, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, lettres, visites, assistances aux funérailles ou autres marques de sympathies. A tous un cordial merci.

Les Croisières du C.P.R. aux Antilles



Les croisières aux Antilles, organisées depuis plusieurs années par le Canadien, ont été couronnées d'un tel succès que cet hiver, cette Compagnie a décidé d'en mettre trois à son programme, au lieu de deux comme elle le faisait jusqu'ici. Ces croisières, dont le départ a lieu de New-York, se font cette année par le "Duchess of Bedford", l'un des luxueux nouveaux paquebots mis en service sur la route du Saint-Laurent dans le cours de l'été dernier. La première croisière aux Antilles, qui a duré 16 jours, est déjà terminée. Les deux autres dureront 20 jours chacune; l'une est commandée depuis le 19 janvier et l'autre commencera le 11 février. Ces croisières comprennent des escales aux Bermudes, Porto-Rico, les Barbades, La Guayra, Curaçao, Carthagène, Panama, Kingston, Haïti, La Havane, Nassau, etc. Notre vignette montre le "Mont-Royal" du Canadien, amarré l'an dernier dans le port de Willemstad, dans l'île de Curaçao.